

leur accorder une attention particulière, surtout si des négociations de bonne foi en ont précédé l'adoption. Dans le cas des institutions spécialisées, il est tout à fait légitime que l'adoption de décisions politiquement tendancieuses amène des mesures de protestation, comme le refus de participer aux activités en question, mais la manœuvre qui consiste à suspendre les contributions convenues, comme l'ont fait certains membres occidentaux de l'UNESCO, devient un facteur de perturbation. Fausser les règles de la procédure et du débat démocratique afin de remporter, lors des votes, des victoires servant des fins de propagande à propos de questions d'intérêt universel provoque en effet des réactions de colère et d'amertume. En dehors de cette considération, il reste que les Etats ou groupes d'Etats n'ont rien à gagner par l'amputation ou la dissolution des activités spécialisées de l'ONU.

B. La "politisation"

L'impression s'est dégagée au cours des quelques dernières années que l'Organisation des Nations Unies est trop "politisée". C'est là une grave question, car l'ONU consacre une bonne partie de ses travaux à des sujets non politiques par nature bien qu'elle-même soit une entité hautement politique.

La discussion politique n'est pas un phénomène nouveau pour l'Organisation des Nations Unies, puisqu'elle-même se veut avant tout une tribune spécialement réservée à cet usage dans le contexte international. De plus, dans bien des cas, les questions "politiques" deviennent des préoccupations légitimes pour les institutions spécialisées et les conférences. (L'admission des membres, par exemple, et les résolutions sur le statut d'observateur relèvent de chaque institution en particulier, tout comme les questions que lui soumet l'Assemblée générale, telle la participation des "mouvements de libération nationale" et l'aide à leur accorder.) Et, d'ailleurs, il faut souligner, en dépit des craintes qu'inspire l'évolution de l'UNESCO et de l'ILO, que la nature et les programmes essentiels des institutions spécialisées et des conférences techniques n'en ont pas été modifiés.

Ce qu'il y a de relativement nouveau, c'est le temps que les assemblées et les organes directeurs des institutions spécialisées et des conférences techniques consacrent aux questions politiques. Certain type de débat politique réservé normalement à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité menace de plus en plus de dominer les rencontres à caractère technique et de les écarter des véritables questions de fond dont elles ont à traiter. Utiliser les institutions spécialisées comme des tribunes politiques peut être exaspérant, mais est généralement sans conséquence; par contre, tenter de les utiliser comme des instruments politiques à des fins étrangères à leurs responsabilités traditionnelles et aux objectifs déclarés des conférences pourrait à la longue les rendre tout à fait inutiles. En 1974-1975, certains observateurs sont d'ailleurs arrivés à la conclusion que les désaccords politiques entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement, en particulier sur les questions du Moyen-Orient, pourraient bel et bien saboter toute l'Organisation, comme en témoignent